



Agir ensemble pour  
la communauté !

## Journée de la protection des données : Comment protéger vos données sur les médias sociaux

La Journée de la protection des données, le 28 janvier, est une occasion de réfléchir à ce que nous partageons, et aux personnes avec lesquelles nous partageons, sur les médias sociaux. Même si cela semble évident que certains renseignements doivent être gardés confidentiels (adresse, numéro de téléphone, numéro de carte de crédit, nom de jeune fille de votre mère), il y a d'autres mesures que vous pouvez prendre pour protéger vos renseignements, vous-même et vos objets de valeur.



1. Vérifiez vos paramètres de confidentialité, et considérez vos besoins. Si vous utilisez un média social comme moyen de rester en contact avec vos amis, vous n'avez peut-être pas besoin de paramètres d'ouverture très large. Toutefois, si vous utilisez votre média social à des fins professionnelles, envisagez d'avoir deux comptes : un compte personnel privé ainsi qu'un compte professionnel accessible au public.
2. À moins que le but de votre compte de média social ne soit de faire la promotion d'une entreprise, n'acceptez pas d'amis ou des demandes de la part d'inconnus, même s'il semble que vous ayez des amis en commun. Il pourrait s'agir de faux comptes de la part de cybercriminels, des robots polluposteurs, ou simplement de sales types. D'une façon



Agir ensemble pour  
la communauté !

ou d'une autre, ils n'ont pas besoin de voir ce que vous partagez de personnel avec vos véritables amis et votre famille.

3. Évitez d'afficher des renseignements que contient votre application de conditionnement physique, tels que vos trajets réguliers de course. Même s'il peut être amusant et motivant de lancer à vos amis des défis en matière de conditionnement physique, vous pourriez prendre des risques en diffusant au grand public quand vous êtes sorti et où vous serez exactement. Partagez vos informations directement avec vos amis au lieu de le faire de façon publique.
4. Méfiez-vous de ces jeux-questionnaires amusants et ridicules que vous pouvez trouver sur les médias sociaux, tels que ceux qui vous annoncent qu'ils vous feront connaître votre quotient intellectuel (QI), le type de votre personnalité, etc. Ils pourraient vous amener à des sites non sécurisés par votre compte de médias sociaux, ce qui vous exposerait au vol d'identité en utilisant des renseignements qui se trouvent sur votre compte, de même que les réponses que vous avez données au jeu-questionnaire.
5. Attendez d'être retourné à la maison avant d'afficher des photos d'événements et de voyages. Autrement, vous pourriez rendre votre domicile vulnérable.
6. Utilisez des mots de passe ou des phrases de passe forts, sécuritaires, et que vous seul pouvez mémoriser et ne les divulguez à personne. De la même manière, verrouillez votre téléphone avec un numéro d'identification personnel (NIP) ou un modèle, de sorte que si vous le perdez, quiconque le trouvera ne pourra pas accéder facilement à toute votre vie en ligne.

Les voleurs d'identité et les malfaiteurs dans la vraie vie sont devenus encore plus sophistiqués ; il vous faut donc protéger vos renseignements privés sur les médias sociaux de la même façon que vous protégeriez votre propre compte bancaire.


Source : <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/blg/pst-20180123-fr.aspx>

---

### **Wilfried Kabeya**

Conseiller Tandem

Action Prévention Verdun

 (514) 769-8079

@ [tandem@actionpreventionverdu.org](mailto:tandem@actionpreventionverdu.org)

[www.actionpreventionverdun.org](http://www.actionpreventionverdun.org)

*Efforcez-vous non pas de réussir, mais plutôt d'être une personne utile –Albert Einstein*

